

Bienvenue au Collège de la Marine Vincendo

Nos coordonnées :

Tel. : 0262 37 20 39

Fax : 0262 37 27 66

Email : ce.9741047v@ac-reunion.fr

Adresse : 4 rue de la Marine Vincendo
97480 Saint Joseph
La Réunion



Tu seras accueilli(e) au collège le jour de la rentrée. Ce jour-là il n'y aura au collège que les **élèves de sixième**. Les autres élèves seront présents le jour suivant.

Tes parents pourront t'accompagner et seront accueillis par l'équipe du collège autour d'un café. Ton professeur principal va s'occuper de toi toute la journée.

A midi tu mangeras peut-être au restaurant scolaire appelé aussi le réfectoire. C'est l'équivalent de la cantine mais en bien plus grand.

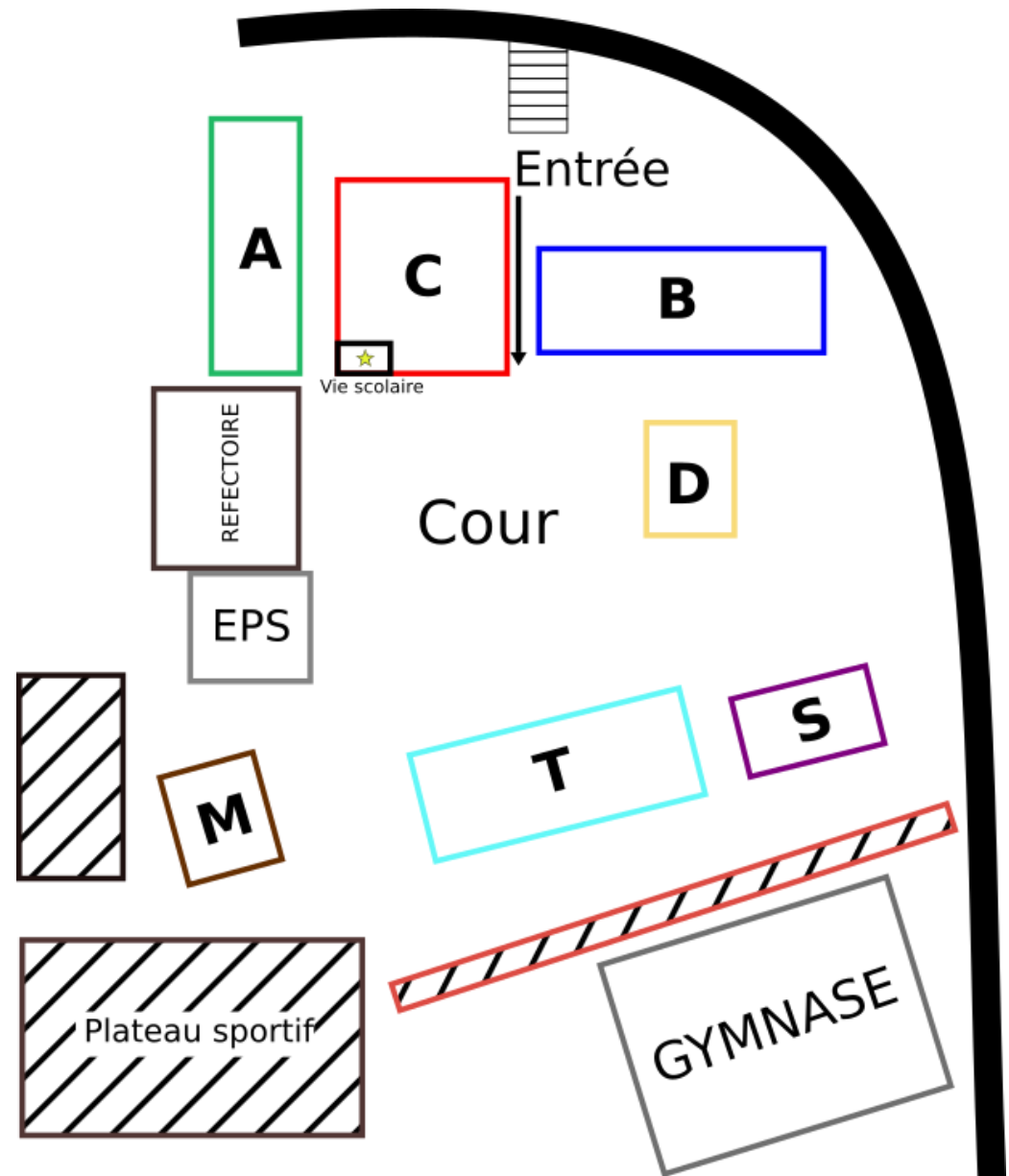
Tu termineras la journée exceptionnellement à 14h20. Lendemain, tu pourras te préparer pour débiter les cours selon l'emploi du temps que tu auras reçu.



Le logo du collège : Le sextant est un instrument qui est utilisé par les marins pour retrouver leur route sur les mers. Il est le logo du collège La Marine.

Il symbolise à la fois la mer et la terre, l'avenir et le passé...

Plan du collège



Ce qui va changer

Le collège est grand, il accueille 700 élèves. Il y aura 6 classes de sixième. Tu auras 9 ou 10 professeurs différents dont le professeur principal qui t'a accueilli(e).

Les cours dureront 1h, 1h30 ou 2h et tu devras te déplacer entre chaque cours car ils ont lieu dans des salles différentes.

Les horaires sont aussi différents. Les cours ont lieu entre 7h50 et 16h30. Le collège est ouvert lui à 7h30. Les adultes sont nombreux : ils sont là pour t'aider, répondre à tes questions et solutionner tes problèmes. N'hésite pas à aller les voir.

Si tu prends le bus ...

Chaque bus possède à l'avant un numéro ou sa destination. Repère bien le bus que tu prends le matin. Si tu as un doute, tu demandes au chauffeur en indiquant ta destination.

Pas de panique si tu rates ton bus : retourne au collège et demande à un adulte de prévenir tes parents

En dehors des cours



Association sportive : le mercredi après-midi ou pendant la pause du midi : escalade, sports de plein air, lutte.



Le foyer socio-éducatif : de 12h à 13h30 : club cinéma, jeux de société, etc...



Le CDI : centre de documentation et d'information : pour tes lectures et tes recherches.



La salle d'étude : en cas d'absence d'un professeur.

Et les récréations !!!

Les élèves de Parc à Moutons se posent des questions... Les élèves de 6ème et les CPE leurs répondent !!!

Que dois-je faire si je me perds dans le collège ?

Océane : Renseigne-toi à la vie scolaire. Ulrick : Demande de l'aide à un collégien.

Les astuces des CPE : Il ne faut pas t'inquiéter. Les adultes du collège savent que tu as besoin d'un temps d'adaptation. N'hésite pas à aller vers eux. La vie scolaire est un bon point de repère, il y aura toujours quelqu'un pour t'orienter.

Et si je me trompe de salle ???

Ludovic : Regarde bien ton emploi du temps et le numéro de la salle sur ton carnet de liaison.

Les CPE : Pas de panique ce n'est pas grave rends toi à la vie scolaire et un surveillant t'accompagnera en classe. N'oublie pas que chaque bâtiment porte le nom d'une lettre c'est utile pour se repérer.

Que faire en cas de retard ???

Sophia : Il faut justifier mes retards à la vie scolaire en remplissant un billet d'excuse.

Les CPE : Tu dois te présenter à la vie scolaire pour prendre une autorisation d'entrer en cours en présentant ton carnet de liaison. Attention !!! Au-delà de 15 min, tout retard est considéré comme une heure d'absence.

Que faire si à la rentrée je ne suis pas dans la même classe que celle de mon camarade ?

Stecy : Rien de grave, tu le verras à la récréation !!! Julie : Tu te feras de nouveaux camarades !!!

Les CPE : Le collège est une nouvelle aventure, c'est une chance de se faire de nouveaux amis. De plus, lors des constitutions de classes les CPE essaient, dans la mesure du possible, de mettre ensemble au moins deux élèves de la même école.

Que faire si je suis victime de moqueries, de chantage de la part d'autres collégiens ?

Bajile : Préviens un surveillant, un professeur ou une CPE. Parles-en à tes parents.

Les CPE : Il faut surtout en parler. Se taire c'est se laisser faire et envoyer comme message à l'auteur qu'il peut continuer. Souvent les élèves ont peur des représailles. Rassure-toi ! Le problème se règle très vite en discutant en présence d'un adulte.

Comment se présentent les évaluations au collège ?

Bajile : les professeurs préviennent à l'avance de la date de l'évaluation, mais attention il y a des évaluations surprises.

Les CPE : Ton travail est évalué régulièrement par tes professeurs. Les évaluations ont plusieurs formes : contrôles en classe, exposés, devoirs à la maison, etc... Au collège tu as plusieurs professeurs. Tu pourras avoir plusieurs devoirs à préparer en même temps. Organise-toi bien !!!